

POINT COMMUNE

ORGANE OFFICIEL DE L'UNION
DES COMMUNES VAUDOISES ET
DES ASSOCIATIONS
D'EMPLOYÉS COMMUNAUX

40 / PRINTEMPS 2012



AIGLE, CAPITALE DE LA VIGNE ET DU VIN DEPUIS DES SIÈCLES



Une réforme policière pour des prestations sécuritaires encore meilleures

SOMMAIRE

N° 40 - PRINTEMPS 2012

Commune d'Aigle
A l'enseigne du Chasselas 4

Loi sur l'harmonisation
des registres 7

Bourg-en-Lavaux
Chronique d'une fusion
réussie 8

Le point sur les fusions
de communes au 1er janvier 11

Le portail informatique
Panorama 2 12

Présentation de l'Association
Vaudoise des Archivistes 13

Rencontre 5 sur 5
avec Pamela Fischer et
Mike Aigroz 15

La série télévisée CROM
et le service de la voirie
d'Yverdon-les-Bains 16

Concours Point d'intersection
et nouveau jeu des clochers 19

Diplôme intercantonal de
cadre en administration 20

Quoi de neuf dans
les assurances sociales 21

Mémento
Cours spécifiques 22

La Réforme policière vaudoise s'installe dans une dimension étroite de collaboration entre les entités communales et cantonales. Ce déploiement concerne les neuf corps de police communale ou intercommunale chargés de répondre aux missions générales de police en regard de la Loi sur l'organisation policière vaudoise. Dans les faits et s'agissant des aspects organisationnels et administratifs les corporations policières sont notamment impactées par des mesures de mise en commun de nombre de directives et ordres opérationnels.

Sous l'angle opérationnel, les attentes sont nombreuses et il faut admettre que l'enjeu devrait résider dans la capacité et le savoir faire de l'ensemble des intervenants directs à poursuivre un seul but commun: une haute qualité de prestation sécuritaire au profit de notre population vaudoise! C'est bien là que se mesure la plus-value de notre réforme; alors comment y parvenir en tenant compte des particularités liées aux régions, aux communes et à tout ce qui compose notre environnement social?

Certes, une partie de la réponse se trouve dans les lois, règlements et les principes de coordination mis en place à tous les échelons de commandement. Toutefois, à mon sens, la voie de la réussite se situe dans la juste alchimie humaine qui trouvera place entre des policiers de toute provenance, mais avant tout entre des hommes. Des hommes habités par une volonté commune du service, une volonté de construire par des ajustements afin d'améliorer les actions, une volonté de se comprendre afin de communiquer d'une même voix, enfin, une volonté farouche de garder à l'esprit que, tous les préceptes, tactiques ou techniques, ne peuvent se solidifier que sur la longueur et la patience de ceux qui les déploient.

Nous avons tous notre rôle à jouer, alors n'hésitons pas à nous investir dans l'intérêt général du service public! ■

IMPRESSUM

Administration et rédaction

Secrétariat UCV, case postale 481, 1009 Pully > Tél. 021 557 81 30 > Fax 021 557 81 31 > E-mail: ucv@ucv.ch > www.ucv.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA, Av. de Longemalle 9, 1020 Renens 1 > Tél. 021 317 51 96 > Fax 021 311 61 05 > pcl@worldcom.ch

Régie des annonces

Regipub SA, Av. de Longemalle 9, 1020 Renens 1 > Tél. 021 317 51 51 > Fax 021 320 59 50 > E-mail: contact@regipubsa.ch

Graphisme, PAO et prépresse GDesign / J.-M. Gallarotti, 1095 Lutry > Tél. 079 428 63 04 > E-mail: jmgdesign@bluewin.ch

COMMUNE D'AIGLE

A l'enseigne du Chasselas et des couleurs de la vigne

LE CHEF-LIEU A LE PRIVILÈGE D'ACCUEILLIR DEUX MANIFESTATIONS D'IMPORTANCE DURANT CETTE ANNÉE 2012, TOUTES DEUX CONSACRÉES AU TRAVAIL DE LA VIGNE ET DU VIN. CÉNOVIDEO, LE FESTIVAL DE FILMS ET PHOTOGRAPHIES, SE TIENDRA DU 31 MAI AU 3 JUIN. PUIS LES 6 ET 7 JUILLET, LE MONDIAL DU CHASSELAS, OUVRIRA LE PREMIER CONCOURS DE DÉGUSTATION AU NIVEAU INTERNATIONAL. PAR AILLEURS, LE CHÂTEAU D'AIGLE ABRITE LE MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN. IL BÉNÉFICIE D'UNE REFONTE COMPLÈTE DONT LA PREMIÈRE ÉTAPE S'EST ACHEVÉE RÉCEMMENT.





TEXTE: CORINNE MÖESCHING
DÉLÉGUÉE À LA COMMUNICATION
DE LA VILLE D'AIGLE

Le festival Œnovidéo en terre aiglonne

La 19^e édition de ce festival itinérant, consacré aux films et photographies sur le thème de la vigne et du vin prend ses quartiers à Aigle, le temps d'offrir une quinzaine d'heures de projections. Le comité d'organisation, emmené par Isabelle Rime, municipale, travaille de concert avec l'office du tourisme, le triplex de salles de cinéma Cosmopolis, les vignerons producteurs et les sponsors pour déployer cette manifestation. «C'est une magnifique opportunité de faire connaître Aigle à l'étranger» commente l'élue. Rencontre originale entre professionnels de l'image et de la viticulture, ce festival soigne sa renommée en nommant un président du jury ainsi qu'un invité d'honneur parmi les noms prestigieux des métiers de la scène, du cinéma et des médias. Le thème 2012, «**Toutes les couleurs du raisin au vin**», invite photographes professionnels et amateurs à participer au concours international. On pourra les découvrir en visitant l'exposition Terroirs d'images au Château d'Aigle, doublée d'une rétrospective sur les paysages de la vigne.

Une première avec le Mondial du Chasselas

Cépage particulier, le Chasselas se profile de manière moins universelle que le pinot ou le merlot et réclame des conditions climatiques tempérées. Une

AIGLE ORGANISE LE PREMIER CONCOURS INTERNATIONAL DE DÉGUSTATION DE CHASSELAS

association fondée à Aigle a décidé de le promouvoir en organisant le premier concours international de dégustation. Les résultats seront proclamés le 6 juillet à Aigle, suivi le 7 par une fête populaire. Le comité, en collaboration avec les membres de la Gutedel cup (du nom d'un concours national qui se tient en Allemagne) travaille activement à contacter les producteurs d'ici et d'ailleurs. France, Allemagne, Roumanie, Hongrie font partie des régions viticoles pressenties.



Le Musée de la vigne et du vin au Château d'Aigle

À la suite de l'inauguration de la première étape de sa refonte, le Musée a décidé de mettre sur les rails en 2012 la réalisation de sa salle d'exposition permanente, consacrée aux étiquettes de vin, sous une forme modulaire. Les visiteurs apprécieront l'effort de mise en valeur du patrimoine ■



EN MATIÈRE DE LHR (LOI FÉDÉRALE SUR L'HARMONISATION DES REGISTRES)

Vaud va-t-il être le bonnet d'âne de la Suisse?



TEXTE : LUC PASQUIER
PRÉPOSÉ AU CONTRÔLE DES HABITANTS
COMMUNE D'ORBE

A LA FIN DE L'ANNÉE PASSÉE, PAR CIRCULAIRE CIBLÉE, L'ADMINISTRATION CANTONALE DES IM-PÔTS RAPPELAIT AUX COMMUNES CONCERNÉES LA DERNIÈRE ÉCHÉANCE DES TRAVAUX LIÉS À L'HARMONISATION DES REGISTRES, À SAVOIR LE 31 DÉCEMBRE 2012 POUR L'ATTRIBUTION DU NUMÉRO FÉDÉRAL DU LOGEMENT (EWID).

Si Vaud en comparaison avec les autres cantons s'en est plus au moins bien sorti jusqu'à maintenant lors des différentes échéances fixées par l'Office fédéral de la statistique, le résultat du prochain recensement trimestriel le situera probablement en queue de peloton si ce n'est au dernier rang. Bien

(...) LE RETARD EST MÊME GARGANTUESQUE POUR CERTAINES VILLES...

des communes, surtout des grandes, n'ont pas encore terminé l'apurement de leur registre des bâtiments et par là l'attribution du numéro de l'EWID. Le retard est même gargantuesque pour certaines et il deviendra quasi impossible pour elles de respecter l'échéance du 31 décembre 2012. Parmi les communes dont les drapeaux sont au rouge, Nyon accuse un important retard. Malgré un renforcement

des effectifs, Mme Yvonne Winteler, cheffe de service, n'est de loin pas certaine de terminer dans les délais. Comment en est-on arrivé là?

Durant trois ans, l'administration cantonale a adapté ses données et a légiféré. Elle a semblé estimer que le plus gros du travail était fait et qu'il n'y avait ensuite «plus qu'à». Certes la loi sur la LHR et ses dispositions d'exécution précisent bien que ce sont les communes qui sont responsables de l'exécution et du financement des travaux prévus. Avaient-elles bien connaissance de l'ampleur de la tâche? Bien sûr l'ACI n'a pas ménagé ses interpellations écrites aux communes depuis 2007. Mais était-ce suffisant? La dernière séance informative organisée par le Canton pour les préposés au contrôle des habitants date de 2006. Pire, arrogants, l'ACI et le SPOP doutaient de la qualité des données des Contrôles des habitants en proposant l'écrasement de celles-ci par celles des registres fédéraux lors de divergences ce qui a fâché plus d'une commune à juste titre.

Le modèle fribourgeois

Pas de problème par contre pour nos voisins fribourgeois. Pour mener à bien le projet de mise en œuvre de l'harmonisation, une organisation de pilotage a été mise sur pied. Une délégation de préposé(e)s au CH y a été associée. Un directeur de projet cantonal, engagé spécialement à cet effet, a veillé et veille toujours à la coordination et à la mise

en œuvre opérationnelle des travaux avec succès! C'est vers lui que certaines communes vaudoises ont été à la pêche aux informations. A défaut de référence vaudoise, l'Association vaudoise des contrôles des habitants a du reste choisi de l'inviter à ses assises l'année passée à Cudrefin pour une conférence sur le sujet fort appréciée.

A quand le retour sur investissement?

Outre son utilité statistique, l'harmonisation des registres contribue à simplifier certaines tâches administratives des communes peut-on lire dans les argumentations de l'Office fédéral de la statistique. On ne demande qu'à le croire. Les importants investissements des communes pour satisfaire aux exigences de la loi n'ont pour l'instant allégé aucunement leur travail. Au contraire, le maintien des données à jour demande des ressources supplémentaires. Dès lors, on se réjouit des échanges électroniques de données entre registres administratifs qui ont été promis. Mais visiblement, ce n'est pas encore pour demain.

Quoi qu'il en soit, l'administration cantonale, particulièrement l'ACI, est pour l'instant la principale bénéficiaire. Grâce à l'harmonisation, elle ne tient plus son propre registre puisqu'elle dispose du fichier à jour des contribuables vaudois alimenté gratuitement par le contrôle des habitants de chaque commune ■



HARMONISATION DES REGISTRES

Etat d'avancement de l'attribution des EWID dans les communes

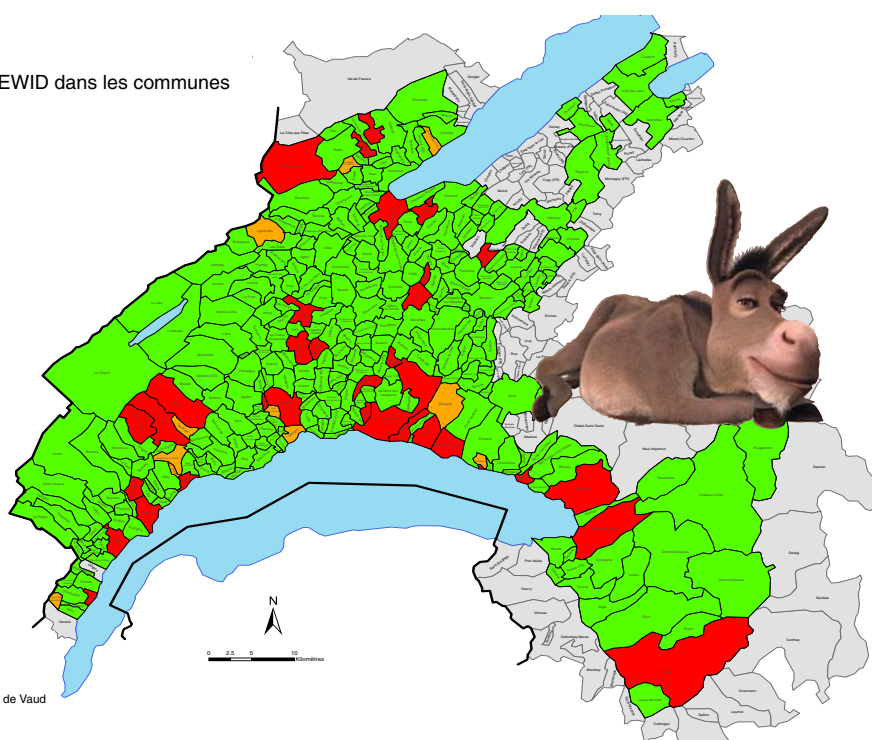
Etat janvier 2012

Légende :

Pourcentage d'erreur

- 0 - 2 %
- 2 - 5 %
- 5 - 100 %

Sources: Office fédéral de la statistique, GEOSTAT et Géodonnées de l'Etat de Vaud
Office de l'information sur le territoire, 20.02.2012



Chronique d'une fusion réussie (3)

Phase préparatoire: février 2007 à janvier 2008

Suite à l'échec de 2005, nous devons alors apprendre des erreurs passées mais non pas renoncer. C'est à peine deux ans après le refus lors du vote populaire que les syndics des 5 communes concernées en compagnie de Mme Sigriest, Préfète du district, se sont remis à l'ouvrage.

Décidant d'inclure plus fortement les membres du législatif dans le processus, ils créèrent un groupe de pilotage composé de 5 représentants des bureaux de Conseil communal (1 par commune), les 5 Syndics et Mme la Préfète.

Rapidement, une motion est rédigée. Celle-ci est acceptée en juin 2007 par les 5 Conseils Communaux. Le processus de fusion est cette fois relancé de façon concrète.

Le Groupe de pilotage se réunit régulièrement afin de préparer la phase de travail. 5 commissions sont créées: Finances – prestation et personnel – stratégie et communication – conventions – institutions. Chaque commission, composée d'un municipal et d'un membre de conseil communal par communes, travaillera de janvier à août 2008. Il y a donc 10 membres par commission.

En même temps est préparé un questionnaire d'opinion, car le groupe de pilotage souhaite avant tout impliquer la population dans ce processus. Composé de questions tant ouvertes que fermées, il donne aux citoyens la possibilité de s'exprimer en tout anonymat.

Celui-ci est envoyé en janvier 2008 à chaque personne ayant le droit de vote. Il remportera un succès important avec un taux de participation de plus de 33%.



M. Jérémie Berthet a présidé le groupe de pilotage pour la fusion des cinq communes qui forment aujourd'hui Bourg-en-Lavaux.



Le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, entouré par les syndics des cinq communes fusionnées (Photo: Le Régional)

Phase de travail: janvier à août 2008

Le premier semestre 2008 sera décisif: travaux des commissions thématiques, questionnaire auprès de la population, site internet, séance publique, séance de consultation du personnel, communiqué de presse, etc. On ne peut plus se balader dans les communes concernées sans parler ou entendre parler de cette fameuse fusion. Les craintes de 2005 sont encore présentes, mais s'amenuisent. Certains contradicteurs du premier processus se rallient à notre cause. D'autres restent sur leur position mais nous leur donnons la possibilité de s'exprimer.

Etapas de validation: septembre 2008 à mai 2009

Le deuxième semestre décisif nous permet de finaliser les rapports de commission. Et se pose alors la question essentielle et très émotionnelle du nom de la future commune. L'échec de 2005 repointe le bout de son nez car le nom choisi en était une des causes. Quelques questions furent posées à ce sujet dans le questionnaire et nous avons déjà à disposition quelques idées. Le groupe de pilotage proposa alors de réunir les Conseillers communaux des 5 communes lors d'une séance extraordinaire pour déterminer le nom à inscrire dans la Convention de fusion. Celle-

ci eut lieu le 4 novembre 2008 et c'est Bourg-en-Lavaux qui fut adopté.

Il ne nous reste alors plus que 6 mois avant le vote populaire, mais encore tant de choses à faire. Les rapports de commission sont validés en novembre. La Convention de fusion doit maintenant être élaborée. Entre temps, la population est tenue informée des étapes par l'intermédiaire des «infos fusion» distribués par tout ménage.

Le SeCri ratifie la convention en février 2009. Il ne reste plus qu'à convaincre la population. Une séance d'information est organisée sous forme de table ronde réunissant 2 partisans et 2 opposants à ce processus.

Le préavis est voté et accepté simultanément par les 5 Conseils Communaux le 16 mars 2009. Nous voilà rassurés.

Nous organisons une dernière séance publique le 23 avril avec l'intervention de municipaux de communes ayant déjà fusionné. De nombreuses questions leur seront posées.

Il ne nous reste plus que 2 mois pour faire campagne. Un comité de soutien est créé et la campagne organisée: conférence de presse, affiches, cartes postales, apéritif chez l'habitant, portfolio, présence à la déchetterie et au marché, etc. Nous nous assurons d'une forte présence dans la presse, grâce à notre slogan: être, vivre, travailler, «Comme une commune».



TEXTE: FLORENCE GROSS

CONSEILLÈRE COMMUNALE DE BOURG-EN-LAVAUX
VICE-PRÉSIDENTE DU GROUPE DE PILOTAGE
POUR LA FUSION

17 mai 2009: L'esprit de clocher s'érode

Jour J.... Nous avons tous rendez-vous à la Salle Davel à Cully pour attendre les résultats. De nombreuses personnes sont présentes, membres des

LES PREMIERS RÉSULTATS SORTENT: EPESSES OUI À 91,7%, RIEX OUI À 87,7%

groupes de travail, population, ... Les 1ers résultats sortent: Eppesses: OUI (91.7%), Riex: OUI (87.7%). Nous n'avons aucune crainte sur l'acceptation de ces deux communes. Le résultat positif de Villette (72.2%) nous rassure, car certains d'entre nous étaient un peu sceptiques. Il n'en est rien. L'attente... C'est oui pour Cully (86%) également. Mais

pourquoi Grandvaux met autant de temps à dépouiller? Nous avons alors tous en mémoire le résultat négatif de Grandvaux en 2005. On sent la tension et la nervosité chez certains dans la salle. Les résultats sont d'abord publiés par voie officielle avant d'être annoncés à la salle Davel par un municipal ayant foncé en moto au pilier public Grandvalien. Quelques instants plus tard, on entend un immense: oui, on a réussi! Grandvaux accepte en effet la convention de fusion à 63.6%. Applaudissements, larmes de joie, embrassades. Il nous faut un certain moment pour réaliser. Après quelques minutes pour nous remettre de nos émotions, nous remercions la population de leur confiance. Et c'est Monsieur Leuba, très présent durant tout ce processus, qui prendra la parole. La fête se prolongera jusqu'au lendemain... Et c'est les exécutifs en place qui prendront le relais pour mettre en place la nouvelle Commune de Bourg-en-Lavaux ■



Séances d'informations:

15 mai 2008:

Séance d'information et de consultation pour le personnel communal sans la présence des Municipaux.

28 mai 2008:

Information à la population sur le processus de fusion, sur les résultats du questionnaire et le travail des commissions thématiques.

4 novembre 2008:

Séance extraordinaire des 5 conseils communaux, en présence de Monsieur Leuba et de la télévision régionale. Présentation des résultats des commissions thématiques, votation consultative sur le nom de la nouvelle commune.

25 février 2009:

Table ronde entre deux partisans de la fusion et deux opposants. Présence de monsieur Leuba.

23 avril 2009:

Séance pour la population, invitation spécifique aux sociétés locales. Présence de municipaux de communes ayant déjà fusionné. Réflexion sur le thème «fusion communale et identité villageoise»

Tous ménages:

Mai 2008:

• synthèse des résultats du questionnaire sur la fusion des 5 communes

Décembre 2008: Info Fusion N° 1

• Recommandations des commissions thématiques • Déroulement et résultat de la consultation du nom • Planning, prochaines étapes

Février 2009: Info Fusion N° 2

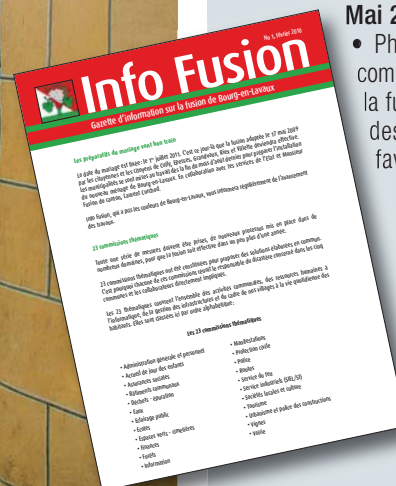
• Explication du vote de la convention par les Conseils Communaux • Présentation et explication du contenu du projet de fusion

Avril 2009: Info Fusion N° 3

• Résultat du vote de la convention par les Conseils Communaux • Promotion du site internet

Mai 2009: Portfolio

• Photo des personnalités des 5 communes s'affichant en faveur de la fusion • Liste des municipaux des 5 communes s'affichant en faveur de la fusion • Slogans



La situation au premier trimestre 2012



TEXTE: LAURENT CURCHOD
CHARGÉ DE MISSION
MONSIEUR FUSION DU CANTON

Fusions réalisées

Communes entrant dans la fusion + nombre		Nom de la nouvelle commune	Entrée en vigueur de la fusion
• Lavey • Morcles	2	LAVEY-MORCLES	1852
• Bussy-sur-Morges • Chardonnay-sur-Morges	2	BUSSY-CHARDONNAY	1er avril 1961
• Montreux-Châtelard • Montreux-Planches	2	MONTREUX	1er janvier 1962
• Romainmôtier • Envy	2	ROMAINMÔTIER-ENVY	1er janvier 1970
• Villars-Lusery • Lusery	2	LUSSERY-VILLARS	1er janvier 1999
• Champmartin • Cudrefin	2	CUDREFIN	1er janvier 2002
• Maraçon • La Rogivue	2	MARACON	1er janvier 2003
• Rovray • Arrissoules	2	ROVRAY	1er janvier 2005
• Rossens • Sédeilles • Villarzel	3	VILLARZEL	1er juillet 2006
• Avenches • Donatyres	2	AVENCHES	1er juillet 2006
• Donneloye • Gossens • Mézery-près-Donneloye	3	DONNELOYE	1er janvier 2008
• Assens • Malapalud	2	ASSENS	1er janvier 2009
• Cully • Epesses • Riex • Grandvaux • Villette	5	BOURG-EN-LAUAUX	1er juillet 2011
• Colombier • Echichens • Monnaz • St-Saphorin	4	ECHICHENS	1er juillet 2011
• Fontanezier • Vaugondry • Romairon • Villars-Burquin	4	TÉVENON	1er juillet 2011
• Bellerive • Chabrey • Mur • Constantine • Montmagny • Vallamand • Villars-le-Grand	7	VULLY-LES LACS	1er juillet 2011
• Aubonne • Pizy	2	AUBONNE	1er juillet 2011
• Eclagnens • Goumoens-la-Ville • Goumoens-le-Jux	3	GOUMOENS	1er juillet 2011
• Dommartin • Sugnens • Poliez-le-Grand • Naz	4	MONTILLIEZ	1er juillet 2011
• Lucens • Oulens-s/Lucens	2	LUCENS	1er juillet 2011
• Montaubion-Chardonney • Peney-le-Jorat • Sottens • Villars-Tiercelin • Villars-Mendraz	5	JORAT-MENTHUE	1er juillet 2011
• Gressy • Yverdon	2	YVERDON	1er juillet 2011
• Combremont-le-Grand • Combremont-le-Petit • Granges-près-Marnand • Marnand • Sassel • Seigneux • Villars-Bramard • Cerniaz	8	VALBROYE	1er juillet 2011
• Oleyres • Avenches	2	AVENCHES	1er juillet 2011
• Bussigny-sur-Oron • Châtillens • Ecoteaux • Chesalles-sur-Oron • Les Tavernes • Les Thioleyres • Oron-la-Ville • Oron-le-Châtel • Palézieux et Vuibroye	10	ORON	1er janvier 2012
• Champvent • Essert-sous-Ch. • Villars-sous-Champvent	3	CHAMPVENT	1er janvier 2012
• Les Cullayes • Servion	2	SERVION	1er janvier 2012
• Donneloye • Prahin	2	DONNELOYE	1er janvier 2012

Fusions à venir

Fusions approuvées par les corps électoraux avec entrée en vigueur le **1er janvier 2013**

MONTANAIRE	
• Chanéaz • Chapelle-sur-Moudon • Correvon • Denezy • Martherenges • Neyruz-sur-Moudon • Peyres-Possens • Saint-Cierges • Thierrens	9

Autres projets de fusions en cours

• Moudon • Rossenges	2
• Carrouge • Ferlens • Mézières	3
• Cronay • Cuarny • Pomy • Ursins • Valeyres-sous-Ursins • Villars-Epeney	6
• Ormont-Dessus • Ormont-Dessous	2
• Arnex-sur-Nyon • Borex • Chésereux • Crassier • Eysins • Gingins • Grens • La Rippe • Signy-Avenex	9
• Bretigny • Cugy • Morrens • Froideville	4
• Bercher • Essertines • Fey • Oppens • Orzens • Pailly • Rueyres • Vuarrens	8

Avant-projets

• Blonay • Chardonne • Corseaux • Corsier-sur-Vevey • Jongny • Montreux • St-Légier-la Chiésaz • Vevey • La Tour-de-Peilz • Veytaux	10
--	----



Evolution du nombre des communes vaudoises

au 1er juillet 2011: **339 communes**
au 1er janvier 2012: **326 communes**
au 1er janvier 2013: **318 communes**

Une plate-forme Internet: Panorama2

Panorama, un site bien utilisé mais qui a besoin d'une mise à jour

La base de données Panorama (www.panorama.vd.ch) offre à chacun l'accès aux inventaires des archives historiques de toutes les communes vaudoises. Depuis sa création à l'occasion du bicentenaire du canton de Vaud en 2003, sa popularité n'a jamais été démentie. En 2011, plus de 2'100 visiteurs différents consultaient le site chaque mois.

Toutefois, en raison des moyens techniques utilisés, il n'a pas été possible d'en mettre à jour le contenu. De ce fait, les informations contenues ont progressivement perdu de leur valeur, puisque depuis 2003 de nombreux inventaires ont été complétés ou repris de fond en comble. L'obsolescence du contenu constituant une menace pour la pérennité du site, une consultation a été menée en 2009, sous l'impulsion des Archives cantonales vaudoises, pour savoir si la mise à jour de Panorama, aussi bien son infrastructure technique que son contenu, correspondait à un besoin des Archives communales.

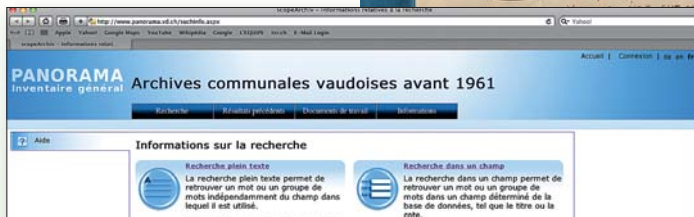
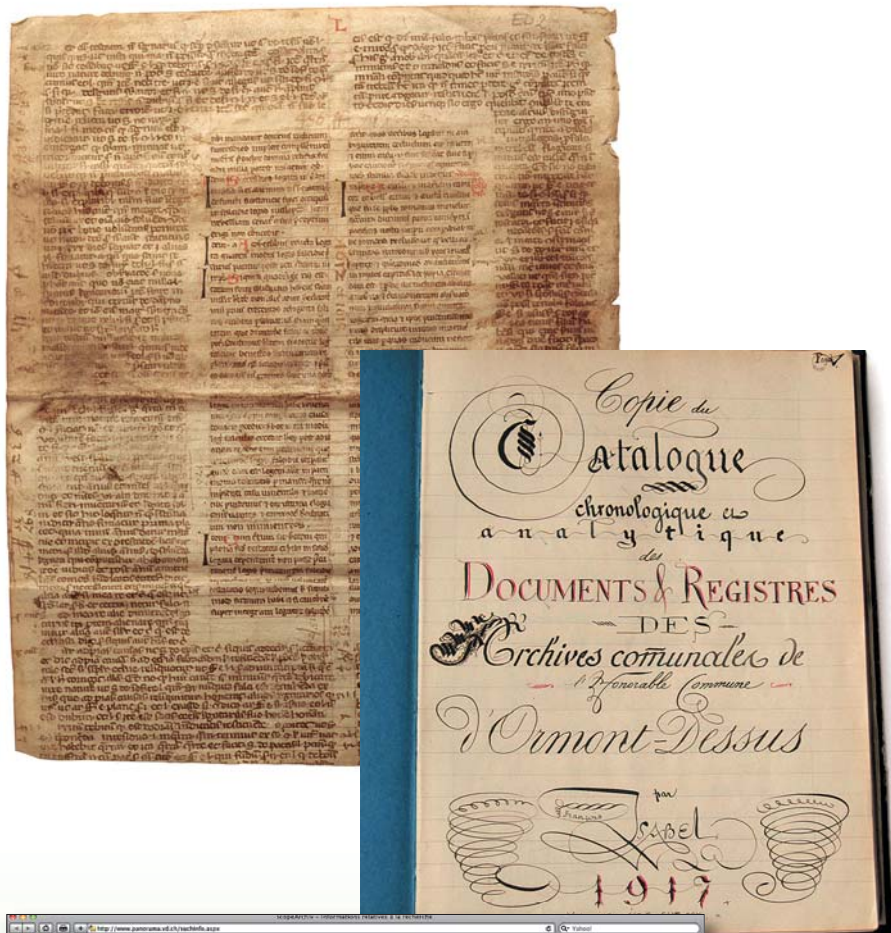
Des besoins avérés

De 2010 à 2011, un groupe de travail, réunissant des archivistes communaux et un représentant des Archives cantonales, a mené une étude visant à établir les besoins des communes et les moyens techniques pour y répondre. Attentif aux demandes exprimées, il a visé la création d'une nouvelle plateforme Internet, Panorama 2, dont les buts sont les suivants:

- saisie et mise à jour aisées des inventaires des Archives communales par les préposés communaux aux archives (professionnels ou non);
- respect des normes archivistiques;
- publication des documents numérisés (photographies ou documents historiques);
- recherches facilitées pour tous les publics;
- mise en sécurité des données d'inventaire.

**LE BUT EST DE PROPOSER
AUX COMMUNES INTÉRESSÉES
L'UTILISATION DU LOGICIEL
PANORAMA 2 DÈS 2013**

Sur la base de ces besoins, l'étude a identifié un logiciel Open Source, créé sous l'impulsion du Conseil international des Archives et offrant un bon



rapport entre ses fonctionnalités, ses coûts et les possibilités de développement à moyen terme.

L'étude faite, il convient de concrétiser ce beau projet. C'est pourquoi un Comité de pilotage s'est constitué sous l'égide de l'Association vaudoise des archivistes (AVA). Son but est de proposer à toutes les communes intéressées l'utilisation du logiciel dès 2013.

Coûts et prestations?

La mise en commun de l'infrastructure vise à offrir des prestations de qualité pour des coûts limités. Les contributions demandées pour l'usage de Panorama 2 sont encore à l'étude, toutefois elles seront calculées de façon à favoriser la participation

des petites et moyennes communes au projet. Parmi les prestations proposées figurent une formation de départ, une aide ponctuelle et des conseils pour la récupération d'inventaires existants ■

Vous êtes intéressé(e)?

N'hésitez pas à vous adresser au Comité de pilotage à l'adresse suivante:

panorama.archives@gmail.com

L'association vaudoise des archivistes



TEXTE: ELOI CONTESSE

ARCHIVISTE AUX ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES
EN CHARGE DES RELATIONS
AVEC LES COMMUNES

L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES EST OFFICIELLEMENT NÉE LE 30 NOVEMBRE 1996. ELLE RÉPONDAIT À UN BESOIN D'INFORMATION, DE SOUTIEN ET D'ÉCHANGES EXPRIMÉ PAR LA COMMUNAUTÉ ARCHIVISTIQUE VAUDOISE. IL Y A 16 ANS, LA PROFESSION ÉTAIT MAL CONNUE ET PEU RECONNUE. LES FILIÈRES DE FORMATION EN APPRENTISSAGE ET À LA HEG PRÉPARANT AU MÉTIER DE BIBLIOTHÉCAIRE – DOCUMENTALISTE – ARCHIVISTES N'EXISTAIENT PAS ENCORE. POUR REMÉDIER À CET ÉTAT DE FAIT, L'AVA S'EST DONC FIXÉ LES BUTS SUIVANTS:

- Diffuser des savoir-faire reconnus par la communauté professionnelle.
- Développer des outils d'aide à la gestion des Archives.
- Participer aux réflexions sur le développement de l'activité archivistique dans le canton de Vaud.
- Promouvoir la valeur et l'intérêt du patrimoine archivistique du canton de Vaud.
- Faire connaître les formations et débouchés professionnels.

Afin de remplir ces objectifs, l'AVA propose diverses activités et publications touchant aux archives audiovisuelles, au patrimoine construit, à l'archivage électronique, à la conservation et à la restauration des documents.

Ses publications sont conçues comme des outils pratiques mis à disposition des archivistes vaudois et plus spécialement les responsables d'archives communales:

- Dossiers scolaires. Système de classement et calendrier de conservation, 2002.
- Exposer les archives. Suggestions pratiques, 2003.
- Une histoire pour ma commune. Suggestions pratiques, 2006.
- Manuel pratique de gestion des documents, 2011.
- Les brochures de l'AVA peuvent être commandées ou téléchargées sur le site www.archivistes.ch.

L'AVA propose chaque automne un cours de paléographie, sur trois demi-journées, afin que les archivistes se familiarisent avec la lecture des textes manuscrits modernes.

Pour cette année, son programme prévoit encore une visite des Archives de l'Université de Lausanne et un cours d'une demi-journée sur les petites restaurations.



Quant au projet de base de données commune pour les inventaires d'archives, Panorama 2, présenté également dans ce numéro de Point Commune, il devrait entrer dans une première phase de réalisation dès que les fonds nécessaires auront été réunis.

L'AVA soutient également la publication de travaux historiques ou archivistiques. Dans le but de promouvoir la profession, elle a créé cette année un prix AVA qui récompensera un travail de bachelier ou de master effectué par un(e) étudiant(e) d'une HES, filière information documentaire.

Depuis 1996, l'AVA contribue à la diffusion et à la reconnaissance des savoir-faire professionnels, dans un monde où la gestion de l'information devient toujours plus complexe. En adhérant à l'AVA (90.- par an), les communes lui apportent leur soutien et accèdent à un riche réseau de compétences ■



LES DEUX LAURÉATS DES MÉRITES SPORTIFS VAUDOIS 2011

L'interview «5 sur 5»



Championne suisse de natation synchronisée

Pamela FISCHER

5 Questions:

- **QUE SERIEZ-VOUS SI VOUS N'ÉTIEZ PAS?**
Je serais sûrement une étudiante en physiothérapie
- **QU'EST-CE QUI VOUS FAIT PEUR?**
Arrêter la natation synchronisée... A dire vrai, je passe plus de temps avec mes coéquipières qu'avec ma famille et des liens forts se créent. Je pense que j'ai plutôt peur de perdre ces liens d'amitiés!
- **VOTRE RAPPORT A L'ARGENT: LA DERNIÈRE FOLIE QUE VOUS VOUS ÊTES OFFERTE?**
Une jolie robe, mais je ne suis pas quelqu'un de dépensier
- **TEMPÊTE DU DESERT OU CALME BLANC?**
Plutôt tempête, j'aime quand il y a de l'action et que ça bouge
- **QUEL EST VOTRE MEILLEUR ENNEMI?**
C'est mon perfectionniste, peut-être un peu trop

5 Dates clés:

- **07 avril 1988:** ma date de naissance
- **Septembre 1992:** avant cela j'avais fait les bébés nageurs, mais ce sont mes débuts en natation synchronisée dont je me souviens. J'avais toujours la tête sous l'eau et je n'écoutais jamais rien des consignes de mon entraîneur, Mme Bogdanka Besson du Pully Natation.
- **03 juin 2000:** mon premier titre de championne suisse en solo, catégorie junior (moins de 12 ans)
- **14 mai 2009:** mon premier titre de championne suisse en solo, catégorie élite
- **22 juillet 2009:** ma 14e place en solo aux championnats du monde

<http://www.pamela-fischer.ch/>



Vainqueur de l'Ironman d'Irlande 2011
6e de l'Ironman d'Hawaï 2011

Spécialiste de l'Ironman qui est la distance reine du triathlon, «un truc de dingue»: 3800 mètres de natation, puis 180 km à vélo (une étape du tour de France!) et enfin 42.195 km en course à pied (un marathon!) et sans s'arrêter. D'où le nom d'Ironman, ce qui veut tout dire...

Mike AIGROZ

5 Questions:

- **QUE SERIEZ-VOUS SI VOUS N'ÉTIEZ PAS... UN IRONMAN?**
Berger l'été et Freerider l'hiver.
- **QU'EST-CE QUI VOUS FAIT PEUR?**
La méchanceté humaine.
- **VOTRE RAPPORT A L'ARGENT: VOTRE DERNIÈRE FOLIE ?**
LIVE SIMPLY et pis c'est tout!
- **TEMPÊTE DU DESERT OU CALME BLANC?**
Le calme... avant la tempête!
- **QUEL EST VOTRE MEILLEUR ENNEMI?**
Mon mental!

5 Dates clés:

- **23 février** welcome into the world
- **4-8-15-16-23-42:** perdu?
- **28 Avril 2011:** RIP M. Loretan
- **8 Octobre 2011:** l'objectif d'une vie sportive avant le prochain défi ...et un rêve de gamin.
- **†** Le plus tard possible... La vie et trop belle!

<http://www.mikeaigroz.ch/results/>

TOURNAGE D'UN «DRÔLE DE DRAME»
AU SERVICE DE LA VOIRIE D'YVERDON-LES-BAINSVous avez dit bizarre...
bizarre «CROM» c'est étrange!

EN PARCOURANT VOTRE PROGRAMME DE TÉLÉVISION, VOUS AVEZ CERTAINEMENT ÉTÉ INTRIGUÉ PAR LE NOM DE LA DERNIÈRE PRODUCTION DE LA RTS: CROM ! MAIS QUE SE CACHE-T-IL DERRIÈRE CES 4 LETTRES? NE SERAIT-IL PAS QUESTION D'UNE HISTOIRE SE DÉROULANT À L'ÈRE PRÉHISTORIQUE, CROM ÉTANT UN RACCOURCI DE CROMAGNON, LE FAMEUX HOMME DU PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR (RIEN À VOIR AVEC DANIEL ROSSELAT, LE SUPÉRIEUR DU MYTHIQUE PALÉO!) OU ENCORE UNE RÉFÉRENCE AU CROMLECH, CES MYSTÉRIEUX MONUMENTS MÉGALITHIQUES FORMÉS DE MENHIRS DISPOSÉS EN CERCLE. EH BIEN! VOUS AVEZ TOUT FAUX. EN RÉALITÉ, CROM EST L'ACRONYME DE CENTRE DE RÉCUPÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES. LA SÉRIE A DONC POUR CADRE LE SERVICE DE LA VOIRIE ET DE L'ASSAINISSEMENT D'UNE PETITE VILLE, AVEC MOULT INTRIGUES ET VICISSITUDES IMPLIQUANT SES EMPLOYÉS. LES PERSONNAGES DE CETTE FICTION SOCIALE SONT CAMPÉS PAR D'EXCELLENTS ACTEURS ROMANDS, TELS ROLAND VOUILLOZ ET JULIA PERAZZINI. POUR LES DÉCORS ET LE MATÉRIEL ROULANT, LA PRODUCTION A PORTÉ SON CHOIX SUR LE SERVICE DE LA VOIRIE D'YVERDON-LES-BAINS. DÈS LORS NOUS AVONS VOULU EN SAVOIR D'AVANTAGE ET NOUS SOMMES ALLÉS RENCONTRER LES «VRAIS» EMPLOYÉS DU «CROM» NORD-VAUDOIS ET CONNAÎTRE LEUR IMPLICATION DANS CETTE FICTION TÉLÉVISÉE.



Arrivés sur les lieux du tournage, au Service de la voirie d'Yverdon-les-Bains, nous sommes accueillis par le responsable de l'entretien du réseau routier et des collecteurs, un service qui occupe plus de quarante personnes au total.

M. Lionel Barraud, parfait sosie du skieur américain Bode Miller, l'œil vif et un petit sourire en coin, nous présentent ses quatre collègues qui ont vécu l'aventure du tournage de la série CROM aux toutes premières loges.



Lionel Barraud



Jean-Pierre Fornara



Jean-Pierre Chuard



Mirco Mitrovic



Hervé Brügger

Avec dans l'ordre de leur entrée en scène: **Jean-Pierre Fornara**, magasinier depuis 20 ans dans le service, un vieux briscard style boucanier avec sa barbe poivre et sel, son crâne rasé et son anneau à l'oreille; **Jean-Pierre Chuard**, chauffeur, le plus ancien de la troupe avec ses 29 ans au sein de la voirie d'Yverdon-les-Bains, petite moustache grise, cheveux frisotant lui donnant un air British bon chic bon genre; **Mirco Mitrovic**, chauffeur, 18 ans de maison, lunettes et visage à l'expression sévère lui conférant un look d'intellectuel averti et pour terminer, **Hervé Brügger**, responsable du garage et de l'atelier, 18 ans dans le service, moustache et barbe rousse le placeraient dans la catégorie des conquistadors espagnols, pour autant que l'on change le bleu de travail (qui est en fait orange!) et la clé à molette contre la cape et l'épée!

Lionel Barraud nous explique: «La production de la série CROM cherchait un lieu idéal pour le tour-

nage, un de leur responsable me connaissait personnellement et il m'a demandé si cela serait possible de tourner dans mon service. Après en avoir référé à ma hiérarchie, nous avons obtenu un oui enthousiaste de la part des autorités et de la municipalité.

Nous avons mis à disposition de l'équipe de tournage, le site complet de la voirie, un camion-poubelle et les quatre collègues que je viens de vous présenter. Ces derniers étaient à disposition de l'équipe technique du matin jusqu'au soir, et cela, pendant les quatre mois de tournage qu'ont exigés les 13 épisodes de la série». M. Fornara nous dit qu'il devait être à disposition «presque» 24h sur 24, afin d'apporter le matériel adéquat sur le set de tournage, un vrai travail de régisseur de plateau et M. Chuard précise qu'en tant que chauffeur, c'est lui et son collègue M. Mitrovic qui devaient conduire le camion-benne ou si vous préférez «doubler» les acteurs pendant les prises de vue.



TEXTE ET PHOTOS: JEAN-MARC GALLAROTTI
GDESIGN & COMMUNICATION, LUTRY



Ci-dessus: L'acteur Roland Vuilloz dans le rôle principal d'Oscar Moreau, employé à la voirie
Photo de gauche: Toute l'équipe devant l'une des vedettes de la série, le fameux camion-benne

La chose la plus ennuyeuse dans ce travail a été, sans conteste, les attentes interminables entre deux plans: «Quelquefois nous avons dû patienter pendant plus de 5 heures!».

Mises à part ces longues attentes, propres au cinéma, nous avons surtout eu beaucoup de plaisir à participer à cette production, même si l'on a œuvré en coulisse et dans l'anonymat, renchérit M. Brügger. A la fin du tournage, une grande fête a été organisée dans la halle du garage avec toute la production, l'équipe technique, les acteurs et mes collègues «doubleur, chauffeur et régisseur» pour une raclette géante agrémentée de la projection en avant-première des huit premiers épisodes.

Nous avons lié des contacts d'amitiés avec beaucoup de personnes, dont la plupart des «guest stars», Roland Vuilloz l'acteur qui interprète le rôle principal en tête. Des comédiens simples et sympathiques à des années-lumière des stars hollywoodiennes et leurs caprices.

«J'ai une petite anecdote à vous conter, nous dit M. Fornara; il y avait une mascotte sur le tournage, c'était Sissi, la petite truie, qui faisait partie de l'histoire, un soir, étant apparemment en rut, elle s'est enfuie de son enclos, et on ne l'a retrouvée qu'au petit matin dans un jardin voisin. A la fin du tournage, destin funeste pour une vedette du petit écran, elle a été vendue à un paysan qui en a fait des saucisses et des côtelettes!».

Le mot de la fin revient au chef, M. Barraud, qui nous rappelle encore une fois combien cette aventure a été enrichissante pour lui et ses hommes et combien cette fiction a contribué à présenter le métier d'éboueur sous un autre angle, plus flatteur où la gestion des ordures ménagères, l'écologie et le développement durable sont pour une fois mis à l'honneur ■

Diffusion de CROM sur la TSR1 le samedi à 20h30, rediffusion sur TSR2, le lundi à 20h30
www.facebook.com/crom.serie



RÉSULTAT DU CONCOURS 2011

Points d'intersection routiers



GRANCY

Le dernier point d'intersection routier était situé dans le village de Grancy. Bravo aux 17 personnes qui ont trouvé la bonne réponse, soit:

- Yvan Arnaud, Yvonand
- Suzanne Audino, Forel (Lavaux)
- Jean-Daniel Bertholet, Bière
- Anne Bovet, Cuarnens
- Jacques Chapuisat, Aclens
- Michel Chaupond, L'Abbaye
- Cyril Chezeaux, Juriens
- Martine Comte, Echandens
- Claire-Lise Cruchet, Lucens
- Céline Di Biase, Goumoëns-la-Ville
- Didier Kessi, Mont-sur-Rolle
- Rose-Marie Lehmann, Onnens
- Caroline Monnard, Mont-sur-Rolle

- Pierre-Yves Morel, Montrichier
- Jacky Reymond, L'Abbaye
- Claire-Lise Zbinden, Mollens
- Tania Zito, Bremblens

Au terme des 4 carrefours à trouver, nous avons trois personnes à égalité (trois bonnes réponses sur quatre), il s'agit d'Yvan Arnaud, de Claire-Lise Cruchet et de Martine Comte. Après tirage au sort, c'est Madame **Martine Comte, boursière d'Echandens** qui remporte ce concours 2011. Elle fera donc l'objet d'un petit portrait dans notre prochain numéro de Point Commun-e. Quant aux deux malheureux perdants il recevront un prix de consolation.

NOTRE NOUVEAU CONCOURS 2012

Les «Saints» et les «Villars»



1



2



3



4

DANS QUELS VILLAGES VAUDOIS SE TROUVENT CES CLOCHERS?

Pour ce nouveau concours 2012, nous vous proposerons 4 clochers à trouver dans chacun des 4 numéros du Point Commun-e. Au terme de l'année, la personne qui aura trouvé le plus de clochers remportera le jeu. Celle-ci fera l'objet d'un petit reportage dans le numéro de l'été 2013, lors de la remise de son prix.

Nous vous donnons un indice:

Tous les clochers sont situés dans un village ayant un nom composé, soit avec **Saint, soit avec **Villars**.**

Si vous pensez savoir dans quelles communes vaudoises se situent ces clochers envoyez un e-mail à: nathalie.greiner@ucv.ch et indiquez: Concours Point Commun-e N° 40, le nom des communes où se trouvent les clochers N°1, N°2, N°3 et N°4 et bien entendu votre nom, votre prénom et votre commune.

Diplôme intercantonal de cadre en administration communale



TEXTE: CLAIRE-LISE CRUCHET
 SECRÉTAIRE MUNICIPALE, LUCENS
 MEMBRE DU COMITÉ DE L'AVSM

LE 26 NOVEMBRE 2010, LA PREMIÈRE VOLÉE DES VAUDOIS SE VOYAIT REMETTRE LEUR DIPLÔME INTERCANTONAL DE CADRE EN ADMINISTRATION COMMUNALE À YVERDON-LES-BAINS, EN PRÉSENCE DES CONSEILLERS D'ÉTAT PHILIPPE LEUBA POUR LE CANTON DE VAUD ET PASCAL CORMINBOEUF POUR LE CANTON DE FRIBOURG.

Une aventure sur 2 ans, avec des cours le vendredi et le samedi matin à Neuchâtel et à Vevey, chaque quinzaine. Tous les services administratifs communaux étaient représentés: secrétariat, bourse, ressources humaines, contrôle des habitants, service technique. Pour certains un rafraîchissement des connaissances; pour d'autres, l'acquisition des compétences métier, et pour tous des connaissances générales boostées, une riche expérience en fait! Des amitiés qui se sont créées, des collaborations également. A l'issue de cette formation, quelques-uns ont pu bénéficier de promotion ou de confirmation de leur fonction actuelle.

Félicitations à Chantal Turin, boursière communale à Gilly, qui a réalisé la meilleure moyenne - tous cantons confondus - sur le module 3 avec l'excellente moyenne de 5.8. Félicitations également à Jean-Daniel Graz, secrétaire municipal de la nouvelle commune d'Oron, qui a obtenu la meilleure moyenne générale des 4 modules pour le Canton de Vaud avec la moyenne de 5.5.

Un diplôme reconnu par le Canton de Vaud. La formation comprend 4 modules et traite de tous les domaines que l'on peut rencontrer dans les différents services d'une administration communale, du secrétariat à la bourse, en passant par la police des constructions, l'urbanisme, le contrôle des habitants, les œuvres sociales, la police administrative, les tutelles, l'informatique, les relations humaines, etc., et pour chaque domaine une étude approfondie de la législation en vigueur.

L'expérience est enrichissante. Il est à relever que nous nous trouvons dans une configuration intercantonale et les intervenants expliquent et commentent la législation de chaque canton représenté dans la classe. Cela implique une certaine souplesse de la part des élèves et beaucoup d'engagement de la part des enseignants.

Et maintenant? La seconde volée termine le 3^e module et poursuivra avec le dernier module qui se terminera en fin d'année 2012. Les promotions sont d'ores et déjà agendées au 1^{er} février 2013 à Yverdon-les-Bains. Une nouvelle session débutera en janvier 2013, les classes seront ouvertes en fonction des inscriptions. Des séances d'informations seront organisées dans chaque canton romand. Dès que les dates de ces séances seront connues, toutes les administrations communales vaudoises en seront averties.

Pourquoi dans chaque canton romand? Parce que cette formation va devenir «romande» étant donné que tous les cantons romands ont adhéré à cette formation. Sur proposition de l'Association Vaudoise des Secrétaires Municipaux (AVSM), les Vaudois ont pu participer aux cours dès 2009. Les Genevois ont rejoint la formation en 2011 et les Valaisans seront présents dès 2013 ■

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site d'Avenir formation www.avenirformation.ch ou celui de l'AVSM www.avsm.ch.



ASSURANCES SOCIALES

Quoi de neuf en 2012



TEXTE: ERIC BURNET
CHEF DE BUREAU AU SERVICE DES ASSURANCES
SOCIALES DE LA VILLE DE LAUSANNE
MEMBRE DU COMITÉ DE L'AVDAAS

L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉVISION PARTIELLE DE L'AVS INTITULÉE «AMÉLIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE» ENTRAÎNE PLUSIEURS CHANGEMENTS DANS LE DOMAINE DES COTISATIONS AVS. AU CHAPITRE DES MODIFICATIONS ESSENTIELLES ENTRÉES EN VIGUEUR LE 1^{ER} JANVIER 2012, ON PEUT NOTAMMENT CITER, L'AUGMENTATION DU PLAFOND MAXIMAL DES COTISATIONS POUR LES PERSONNES SANS ACTIVITÉ LUCRATIVE, LE CHANGEMENT DES RÈGLES APPLICABLES À L'AFFILIATION DES PRÉRETRAITÉS À UNE CAISSE DE COMPENSATION AINSI QUE L'AUGMENTATION DES COTISATIONS DUES PAR LES SALARIÉS DONT L'EMPLOYEUR N'EST PAS TENU DE COTISER. L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU PREMIER VOLET DE LA 6^{ÈME} RÉVISION DE L'AI A, QUANT À ELLE, INTRODUIT UNE NOUVELLE PRESTATION: LA RENTE TRANSITOIRE.

Cotisations des personnes sans activité lucrative

Le montant maximum annuel des cotisations AVS/AI/APG des personnes citées en titre a passé de Fr. 10'300.- à Fr. 23'750.-. La fourchette de cotisations dues par cette catégorie d'assurés s'étend dorénavant de Fr. 475.- au minimum à Fr. 23'750.- au maximum. Pour rappel, la fortune déterminant le montant dû se compose des revenus acquis sous forme de rentes capitalisés (soit multipliés par 20) et de la fortune. A noter que les étudiants sans activité lucrative paient la cotisation minimale jusqu'au 31 décembre de l'année de leurs 25 ans révolus. Ils sont ensuite soumis aux règles applicables aux personnes sans activité lucrative (calcul des cotisations selon la fortune et les revenus acquis sous forme de rentes).

Affiliation à l'AVS des préretraités

Désormais, les personnes bénéficiant d'une préretraite à compter, au plus tôt, de l'année civile durant laquelle elles ont accompli leur 58^e année et devant payer des cotisations en qualité de per-

sonne sans activité lucrative restent affiliées auprès de la caisse de compensation compétente jusque-là. Cette caisse de compensation est également compétente pour la perception des cotisations des conjoints sans activité lucrative.

Cotisations dues par les salariés dont l'employeur n'est pas tenu de cotiser (siège de l'employeur à l'étranger)

Le barème des cotisations des personnes de condition indépendante n'est plus applicable à cette catégorie de salariés. Ces derniers doivent à l'avenir s'acquitter des cotisations à raison de 10.3 % pour l'AVS/AI/APG, comme pour les salariés. D'autre part, ils sont également astreints au paiement d'une participation aux frais d'administration représentant le 2.5 % des cotisations facturées (taux applicable dans le canton de Vaud). Enfin, ils cotisent également à raison de 0.12 % au régime des prestations complémentaires cantonales pour familles et des prestations cantonales de la rente-pont.

6^e révision de l'AI – premier volet

Elle a pour but de favoriser la réinsertion des assurés dans la vie professionnelle. Les nouvelles dispositions permettent notamment la mise en place de nouvelles mesures de réadaptation afin de faciliter la réinsertion, dans le marché du travail, de personnes bénéficiant d'une rente AI depuis un certain temps. Cette révision prévoit une période de protection de trois ans en cas d'échec de réadaptation ainsi que le versement d'une prestation transitoire, lorsque l'assuré subit une nouvelle diminution de sa capacité de travail pour raison de santé. Enfin, de nouveaux montants ont été fixés pour l'allocation d'impotence octroyée aux assurés résidant dans un home: Fr. 464.- (Fr. 928.- en 2011) pour un degré d'impotence grave, Fr. 290.- (Fr. 580.-) pour un degré d'impotence moyen et Fr. 116.- (Fr. 232.-) pour un degré d'impotence faible.

Qui peut prétendre à une rente AVS en 2012?

Cette année, ce sont les femmes nées en 1948 et les hommes nés en 1947. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent anticiper – à certaines conditions - le versement de leur prestation d'une ou de deux années moyennant **une réduction de 6.8 % par année d'anticipation**. Il s'agit des femmes nées en 1949 et 1950 et des hommes nés en 1948 et 1949.

En conclusion, après le refus de la 11^e révision de l'AVS, le Conseil fédéral a rapidement adopté le message «Amélioration de la mise en œuvre de l'AVS» dont il est question ci-avant. Cette révision partielle a donc permis l'entrée en vigueur de plusieurs dispositions incontestées primitivement prévues dans le cadre de la 11^e révision. Au cours de la prochaine législature (2012-2015), le Conseil fédéral entend engager les réformes nécessaires pour moderniser l'AVS. Une procédure basée sur le partenariat, afin d'impliquer les partis politiques, les cantons et les partenaires sociaux a été mise en place. Toutes les informations liées au processus de réforme visant à garantir la pérennité de l'AVS pour les générations futures peuvent être consultées sur la nouvelle plateforme lancée à cet effet: www.avs-ensemble.ch.

Les spécialistes des agences d'assurances sociales ainsi que des caisses de compensation restent bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes vos questions ■

COURRIER DU LECTEUR

Vous souhaitez réagir, apporter des précisions à l'un des sujets abordés dans nos éditions? Votre avis nous intéresse.
Envoyez-nous vos messages par courriel à nathalie.greiner@ucv.ch ou par poste à Nathalie Greiner - UCV - CP 481 - 1009 Pully
(Rubrique Courrier du lecteur)

Mémento 2012

Quand	Qui	Quoi	Où
2012			
Ven 23 mars 09h00	AVDCH	Assemblée générale ordinaire	Gimel
Jeu 26 avril 07h00	UCV	Comité	Bussigny
Ven 27 avril 09h00	AVIATCO	Assemblée générale ordinaire	La Tour-de-Peilz, Villa des Doges
Ven 27 avril	AVDCH	Régionale «Agglo Lausanne»	Ecublens
Ven 4 mai 09h00	AVDAAS	Assemblée générale ordinaire	Région Oron
Ven 4 mai 09h00	ACVBC	Assemblée générale ordinaire	Moudon
Mer 9 mai	AVDCH	Régionale «Est»	Forel (Lavaux)
Jeu 10 mai	AVDCH	Régionale «Gros de Vaud»	Thierrens
Mer 16 mai 07h00	UCV	Comité	Bussigny
Jeu 24 mai 14h00	UCV	Conseil	Lieu à déterminer
Ven 25 mai 07h30	UCV	Groupe des Villes	Vevey
Jeu 31 mai 14h00	UCV	Groupe Bourgs & Villages	Syens
Ven 8 juin 17h00	UCV	Comité	Bourg-en-Lavaux (Cully)
Sam 9 juin 09h00	UCV	AG ET JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISE	Bourg-en-Lavaux (Cully)
Ma 19 juin 14h00	JOURNAL	Comité de rédaction du Point Commun-e	Pully
Jeu 21 juin	AVDCH	Régionale «Nord»	Yvonand
Jeu 5 juillet 07h00	UCV	Comité	Bussigny
Jeu 30 août 14h00	UCV	Groupe Bourgs & Villages	Vully-les-Lacs (Salavaux)
Lun 10 sept. 07h00	UCV	Comité	Bussigny
Mer 12 sept.	AVSM	Journée de formation	Morges
Jeu 13 sept. 14h00	UCV	Conseil	Lieu à déterminer
Jeu 20 sept.	AVSM	Journée de formation	Morges
Mar 25 sept. 07h30	UCV	Groupe des Villes	Lausanne
Ma 25 sept. 14h00	JOURNAL	Comité de rédaction du Point Commun-e	Pully
Ma 2+4 oct.	AVDCH	Cours Longeraie - Guide du préposé	Morges
Ven 5 oct. 09h00	AVSM	Assemblée générale ordinaire	Chavornay
Ma 9 oct. 12h00	UCV	Comité	Lausanne
Ven 26 oct. 09h00	AVIATCO	Journée technique	Gryon
Ven 2 nov	AVDCH	Régionale «Agglo Lausanne»	Epalinges
Mer 14 nov. 07h00	UCV	Comité	Bussigny
Jeu 15 nov. 14h00	UCV	Conseil	Lieu à déterminer

COURS DE FINANCES COMMUNALES

Calendrier 2012

Toutes les informations se trouvent sur le site www.pbussset.ch

Les inscriptions se font uniquement par ce moyen-là.

Cours	Titre du cours	Dates
1	Boucllement des comptes 2011	jeudi 29 mars 09h00 - 16h30
2	Préparation du budget 2013	jeudi 06 septembre 09h00 - 16h30
3	Compte de fonctionnement	Jeudi 20 septembre 09h00 - 16h30
4	Compte des investissements	jeudi 4 octobre 09h00 - 16h30
5	Lecture et structure du Bilan	jeudi 11 octobre 09h00 - 16h30
6	Analyse et planification financières	jeudi 1er novembre 09h00 - 16h30
7	TVA dans les collectivités publiques	jeudi 8 novembre 09h00 - 16h30
8.1	Péréquation, décompte final 2011	jeudi 15 novembre 09h00 - 16h30
8.2	Péréquation, décompte final 2011	jeudi 22 novembre 09h00 - 16h30



PIERRE BUSSET

Rue du Léman 2
1814 La Tour-de-Peilz
Tél. 021 971 15 42 Fax 021 971 15 43
Mobile 079 345 60 91
ou sur le site: www.pbussset.ch

Lieu: Salle du conseil communal de Grandvaux / Prix: Fr. 220.- pour chaque cours